# A l’image de la Drôme

**Les élections présidentielles et législatives de 2007 vont marquer la vie politique de la France pour cinq ans. Aussi la Fédération des Anciens Maires et Adjoints veut contribuer à sensibiliser, partout en France, les électeurs à voter devant l'importance de l'enjeu et une certaine désaffection de l’électorat ces dernières années. Les communes qui enregistreront le plus fort taux de participation à l'élection présidentielle et aux législatives recevront une récompense symbolique, la "Marianne du civisme". A l'issue des quatre scrutins des trois prochains mois, 700 communes devraient ainsi au total être honorées, sept dans chaque département. La Fédération nationale des associations d'anciens maires et adjoints de France (Famaf) est à l'initiative de ce concours que parraine l'Association des maires de France (AMF). Pour y participer, les communes n'ont nul besoin de s'inscrire. Les 36.000 villes et villages de France y concourent naturellement en organisant les élections et sont en concurrence avec les autres collectivités de leur strate démographique. L'objectif de l'opération est de "contribuer à redonner toute sa force à la démocratie, en éveillant la conscience civique, notamment chez les jeunes, en incitant les électeurs à user de leur droit et de leur devoir de citoyens, au moment des consultations électorales", expliquent le président de la Famaf, Pierre Ludin et le président de l'AMF, Jacques Pélissard.**

**Dans la Drôme, l'association des anciens Maires et Adjoints, présidée par René Bérard, l'Association des Maires présidée par Michel Grégoire, vice-président de l’ANEV, le Conseil Général (président Didier Guillaume) et la Préfecture soutiennent cette action. La Marianne départementale et nationale du civisme prendra en compte les résultats des premiers et deuxièmes tours des élections présidentielles et de ceux des élections législatives sur l'ensemble de la France.**
**La prise en compte du nombre d'électeurs se fera en pourcentage sur sept tranches des communes qui auront le plus voté (moins de 100 ; de 101 à 500 ; de 501 à 1000 ; de 1001 à 3500 ; de 3501 à 10 000 ; de 10 001 à 50 000 et au-delà de 50 000.)**

**Chaque catégorie sera récompensée au niveau départemental et ensuite national. Toutes les associations et collectivités de chaque département comptent sur l'aide de chacun pour sensibiliser les électeurs de chaque commune de leur département afin qu'ils soient reconnus comme un département ou une commune civique et pour faire gagner la Marianne du civisme. L'ANEV s'associe, bien entendu à cette campagne pour le civisme**